



Arnex-sur-Orbe, le 29 avril 2024

Préavis numéro 14/2024

Comptes communaux 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions de la loi sur les communes du 28 février 1956, la Municipalité soumet à votre approbation les comptes et le bilan 2023 en comparaison avec le budget et les comptes 2022.

Résultat des comptes 2023	Comptes 2023 CHF	Budget 2023 CHF	Comptes 2022 CHF
Revenus	3'245'299.45	2'649'847.00	2'871'938.72
<i>Delta vs budget 2023 / comptes 2022</i>		595'452.45	373'360.73
Charges	3'239'601.40	2'665'864.00	2'821'365.93
<i>Delta vs budget 2023 / comptes 2022</i>		573'737.40	418'235.47
Résultat excédent revenus	5'698.05		50'572.79
Résultat excédent charges		16'017.00	

Commentaires généraux sur les comptes 2023 :

1 ADMINISTRATION

102 Municipalité

102.306.0 Le dépassement provient des frais de l'Etat de Vaud pour les élections municipales.

André Roch, syndic a démissionné au 30.06.2023. Reynold Michel a assuré la vice-syndicature jusqu'au 08.01.2024 et est devenu tacitement syndic. Claire Desponds a démissionné au 31.07.2023. Pour faire suite à ces départs Carinne Ruprecht et Alexis Vautier ont rejoint la municipalité respectivement au 01.07.2023 et au 01.11.2023.

11 Administration générale

11.301.0 Traitement du personnel / 11.436.0 remboursement de tiers APG -> solde CHF 179'924.39

11.303.0/11.304.0/11.305.0 diverses charges sociales

2023 a connu également quelques rebondissements au sein de l'administration communale. Le boursier Daniel Allemann en arrêt maladie jusqu'au 30.11.2023 a été remplacé par Dominique Nijenhuis dès le 1^{er} août 2023. Tous nos remerciements à Christiane Bournival qui a procédé à quelques tâches durant cette absence. Danièle Michon-Gremion, secrétaire a dû pallier les diverses mutations de personnel qui ont engendré des heures supplémentaires en plus de la surcharge croissante des tâches administratives.

11.309.0 Le démarrage des premières phases du traitement historique des archives communales a démarré plus tard que prévu et se terminera dans le courant 2024.

11.310.1 Plusieurs annonces de recherche d'emploi (bourse et préposée au contrôle des habitants) non prévues au budget.

11.317.0 Frais liés aux diverses manifestations comme l'inauguration place du village (CHF 8'029.15), verrée offerte aux sociétés locales (CHF 980.-), Vente sapins/fenêtre de l'Avent (CHF 950.05), Réception nouveaux habitants (CHF 361.40), réception intercommunale (CHF 558.50), Habitants jubilaires (CHF 504.-), achat boissons diverses (CHF 1'095.90), repas de fin d'année (CHF 925.-) et divers CHF 725.-.

- 11.318.1 Dépassement dû aux divers soutiens informatiques et à la migration de la connexion de l'Etat Vaud avec les communes.
- 11.318.3 En plus de la révision annuelle des comptes, honoraires de fiduciaire pour la préparation au bouclage des comptes 2022.
- 11.365.0 Augmentation des dons aux diverses associations régionales.
- 11.490.0 Répartition du salaire brut de l'employé communal et forfait de facturation de l'eau via les différents comptes x.390.0 imputations internes.

2 FINANCES

21 Impôts

Evolution impôts principaux	CHF	2023	2022	2021
Impôts personnes physiques		1'251'181.77	1'293'644.76	1'233'782.10
Impôts personnes morales		26'285.63	9'779.84	2'609.10
Impôt foncier		79'597.75	73'400.00	70'165.90
Impôts conjoncturels		227'698.20	188'862.20	102'705.90
Evolution point d'impôt	CHF			
Taux d'impôt		71.0%	71.0%	71.0%
Point d'impôt communal		19'122.0	19'424.0	18'533.0
Nombre d'habitants		661.0	692.0	665.0
Point d'impôt/habitant		28.9	28.1	27.9
Point d'impôt cantonal /habitant moyen		47.9	48.5	48.4

Les impôts des personnes morales comprennent un rattrapage sur les années antérieures (2015 à 2021) pour un montant de CHF 14'780.80.

Les impôts conjoncturels comprennent l'impôt sur les successions et donations, les droits de mutation, les gains immobiliers (dont 50% sont rétrocédés au Canton via la facture sociale) et sur les frontaliers (rétrocession de 30%).

L'impôt sur les chiens est en légère hausse, il y a 43 chiens actifs dans la commune.

22 Service financier

Péréquation directe

Alimentation (19.31 points d'impôts)	369'187.-
Retour sur fonds	86'698.-
Retour solidarité	273'237.-
Dépenses thématiques	136'324.-
Solde net de la péréquation directe en notre faveur	- 127'072.-
Décompte année précédente en notre faveur	- 5'798.-

23 Amortissements et réserves non-ventilés

- 23.380.0 Attribution au fonds de réserve pour travaux futurs d'un montant de CHF 133'000.- destiné au financement de la réalisation du pumptrack.

3 DOMAINES ET BÂTIMENTS

31 Terrain

31.314.0 Drainage du chemin Montevray.

31.435.0 en lien avec le 31.314.1 frais station de pompage.

Refacturation des frais du syndicat AF Arnex-Pompaples des frais d'électricité, d'assurance et d'entretien de la station de relevage le long du Nozon.

32 Forêts

Les forêts sont gérées par le Groupement forestier du Vallon du Nozon (GFVN).

Les revenus sont composés de CHF 6'670.- pour la vente de bois de feu et CHF 6'452.90 de subventions pour le projet arbres-habitats et pour l'abattage d'arbres dangereux.

35 Bâtiments communaux

351 Grande Salle

En plus de l'entretien courant, pose d'un défibrillateur.

Les revenus sont principalement alimentés par la location de la grande salle pour diverses manifestations et la location de la salle de gym à l'ASIOR.

352 Collège

L'augmentation du poste 352.312.0 est due aux coûts de l'électricité et du gaz (changement de chaudière en 2022).

En plus de l'entretien courant, divers travaux de réparation des faux-plafonds et d'électricité d'une classe suite à l'ouragan du mois de février. Les coûts ont été entièrement indemnisés par l'ECA (compte 352.436.0).

Les revenus sont composés par la location de 3 appartements, ponctuellement de la location de la salle au sous-sol du collège, la location des classes à l'ASIOR et la location de l'UAPE à l'AJOVAL.

353 Ruelle de la Dîme 1 (ancien abattoir)

Changement de locataire en cours d'année. En plus de l'entretien courant, les quinze jours d'inoccupation ont permis de procéder à divers travaux de rafraîchissement de l'appartement.

355 Bâtiments administratifs - fontaines

Grâce au bon résultat, il a été procédé à un amortissement supplémentaire qui solde l'investissement relatif aux conduites des fontaines (355.332.0).

357 Rue de la Gare 2 (ancien battoir)

La gestion de l'immeuble est confiée à Gestival à Vallorbe.

En plus de l'entretien courant, un urinoir a été installé dans la halle de stockage.

358 Zone d'intérêt public Bulande

358.301.0 Coûts engendrés pour la remise des clés et l'état des lieux des diverses locations.

358.311.0 Achat et pose de 5 tables et une armoire ainsi que de 3 parasols.

358.314.0 Services de nettoyages externalisés	CHF	10'451.70
Pose d'un adoucisseur	CHF	8'013.95
Acompte pour la pose de stores (solde en 2024)	CHF	9'037.10
Contrôle et travaux installations électriques	CHF	2'824.65
Entretien courant	CHF	2'851.30
Divers	CHF	1'007.35

358.315.0 Frais liés au défibrillateur et extincteur

358.331.0 et 358.332.0

Grâce au bon résultat, il a été procédé à un amortissement supplémentaire de CHF 50'000.-.

358.365.0 Redistribution aux sept sociétés locales du loyer de l'antenne 5G (358.427.1). La différence de CHF 500.- a été attribuée au fonds de réserve.

4 TRAVAUX

43 Routes

43.311.0	Remplacement de véhicule par un tracteur motofaucheuse Ferrari F560 avec tondeuse.		
43.314.2	Divers travaux (dont la peinture de l'abribus)	CHF	2'922.40
	Réalisation du bitume de la banquette au ch. de la Chereyres	CHF	9'639.15
	Rehaussement du regard, de la grille et réfection d'enrobé Rte Pompaples	CHF	15'808.40
43.315.0	Entretien des véhicules. Assurance, redevances (CHF 1'829.-), carburants (CHF 1'554.70), service tracteur/broyeur et diverses réparations (CHF 6'040.35).		
43.318.1	Participation aux frais d'étude régionale pour la planification de parkings d'échange (Nord Vaudois, Vallée Joux) / Frais d'étude pour la création d'une piste cyclable.		
43.331.0	Divers amortissements obligatoires.		
43.332.0	Amortissements par prélèvements au fonds de réserve pour travaux futurs pour l'aménagement de la place villageoise, selon préavis 1/2021, en lien avec les comptes 43.480.0 et 9'282.40 :		
	CHF 71'259.40	éclairage public	
	CHF 278'740.60	places de parc.	

45 Ordures ménagères et déchetterie

Le prix de valorisation des matières comme le papier et la ferraille a chuté. Les taxes forfaitaires et le fonds de réserve affecté ne suffisent pas à équilibrer ce dicastère. Il reste un déficit de CHF 3'705.38 après prélèvement du solde du fonds de réserve de CHF 1'239.65. La taxe forfaitaire (par habitants/entreprises) sera adaptée pour l'année 2024 par une augmentation de CHF 10.-.

46 Réseaux égouts, épuration, eaux claires

460.314.0	En plus de l'entretien courant, les travaux prévus pour le changement du système d'aération se sont élevés à CHF 45'666.95.		
460.435.0	La somme de la taxe épuration a été amputée d'un montant de CHF 5'217.60 comptabilisé à double sur 2022.		
460.481.1	Prélèvement du fonds de réserve affecté afin de couvrir partiellement les travaux d'entretien (fonds insuffisant pour équilibrer le dicastère).		
460.481.2	Prélèvement du fonds de réserve affecté afin de couvrir les coûts du changement du système d'aération.		
461.314.0	Travaux non budgétés pour la création d'un collecteur à la boucle sur la parcelle 1446.		

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTE

51 et 52 Enseignement primaire / secondaire

Les chiffres émanent de l'ASIOR (Association Scolaire Intercommunale d'Orbe et Région) et sont répartis à 50% par le nombre d'enfants scolarisés et 50% à l'habitant.

57 enfants d'Arnex-sur-Orbe sont enclassés en primaire, 19 enfants en secondaire pour une base de 675 habitants.

		2023	2022	2021
Coût moyen de l'enfant primaire	CHF	2'377.14	2'199.31	2'401.32
Coût moyen de l'enfant secondaire	CHF	3'731.41	3'940.70	3'815.77

6 POLICE

Toutes les positions des différents comptes sont proches ou en dessous des montants budgétés.

7 SECURITE SOCIALE

71 Service social

Chiffres provenant de l'AJOVAL (Accueil de Jour région Orbe-La Vallée)

71.318.1 Frais d'accueil préscolaire (garderie et maman de jour) Les coûts sont répartis pour 50% à l'habitant et 50% aux heures consommées.

71.318.11 Frais d'accueil parascolaire (UAPE). Les coûts sont répartis aux heures consommées par les différents enfants d'Arnex-sur-Orbe dans les différentes structures, soit :

- UAPE Les P'tits Bouchons, Arnex	11'623.5	heures
- UAPE Sainte-Claire, Orbe	1'112.0	heures
- UAPE St-Martin, Orbe	840.0	heures

72 Prévoyance sociale cantonale

Participation à la cohésion sociale :

Prélèvements conjoncturels (voir page 2 impôts)	CHF	109'087.60
Répartition solde en points d'impôts : 11.47	CHF	219'299.00

8 SERVICES INDUSTRIELS

81 Service des eaux

81.314.1 Recherche et réparation fuite de la fontaine en Bulande.

81.315.0 Révision des bornes hydrantes.

81.318.0 Assurances ECA du réservoir, frais d'autocontrôle de l'eau potable et honoraires pour la mise en conformité du réseau.

81.331.0 Augmentation due à l'investissement pour la part de la rénovation de la place du village.

81.435.0 En 2023, aucune facturation de la taxe de raccordement au réseau n'a eu lieu. Le rattrapage sera effectué en 2024.

81.434.2 Seule une demie année a été facturée à travers la facturation taxes eau et épuration 2023. Après décision de la municipalité, la deuxième moitié a été offerte aux bénéficiaires.

81.435.0 La somme de la vente d'eau a également été amputée d'un montant de CHF 2'637.- comptabilisé à double sur 2022. (respectivement CHF 621.- au 81.427.0 et CHF 310.- au 81.434.2).

81.481.2 La somme de CHF 23'474.55 a été prélevée du fonds de réserve affecté afin d'équilibrer ce dicastère.

BILAN / RESULTAT

Le bilan diminue de CHF 300'312.69, et cet écart s'explique ainsi :

à l' ACTIF par:	CHF
- augmentation des disponibilités	95'813.35
- augmentation des débiteurs et transitoires	66'157.61
- augmentation du patrimoine financier	23'979.95
- diminution du patrimoine administratif	-486'163.60
	-300'212.69
au PASSIF par:	
- augmentation des créanciers et transitoires	148'803.46
- diminution des emprunts	-158'780.00
- diminution des fonds de réserve	-295'934.20
- augmentation du capital (bénéfice 2023)	5'698.05
	-300'212.69

912+ 914 Patrimoines financiers et administratifs**Dépenses d'investissements en 2023 – préavis en cours**

Compte	Préavis	Objet	Dépenses	Recettes/ subventions	2023 Dépenses nettes	Statut
Patrimoine financier						
9123.0	2022/03	Revalorisation parcelles long du Nozon	23'019.00	-	23'019.00	en cours
		P.F. - dépenses 2023	CHF 23'019.00	-	23'019.00	
Patrimoine adminisitratif						
9141.5	2021/01	Réfection routes pl.village	181'673.60	145'665.00	36'008.60	terminé
9141.51	2021/01	Place du village - place de parc	48'309.55		48'309.55	terminé
9141.8	2021/01	Place du village - éclairage public	56'989.80	900.00	56'089.80	terminé
9144.1	2021/01	Place du village - réseau eau potable	11'561.45	15'503.00	-3'941.55	terminé
9141.9	2022/05	Construction circuit de pumptrack	545.00		545.00	en cours
	2023/09	Crédit d'étude renouvellement puits Bioutaz	-	-	-	en cours
	2023/11	Crédit relatif au PECC	-	-	-	en cours
		P.A. - dépenses 2023	CHF 299'079.40	162'068.00	137'011.40	

913 + 925 Transitoires

Les actifs transitoires (charges payées d'avance ou produits à recevoir) sont composés de :

Etat de Vaud, finances	CHF	66'425.37
Etat de Vaud, DGMR, DGE subventions	CHF	149'517.90
Intercommunal, décomptes finaux	CHF	9'019.55
Divers	CHF	3'149.05

Les passifs transitoires (charges à payer, revenus encaissés d'avance) sont composés de :

Intercommunal	CHF	118'121.28
Etat de Vaud, solde des péréquations	CHF	16'150.00
Charges salariales/vacations conseil	CHF	18'611.95
Divers (dont intérêts courus s/emprunts)	CHF	9'218.65

922 Détail des emprunts

Etablissement financier	But	Echéance	Taux	Amort.CHF	Solde CHF
Raiffeisen	Collège	21.06.2028	1.59%	5'600.-	201'200.-
Raiffeisen	Place village	24.05.2037	1.68%	26'680.-	359'980.-
BCV	Ancien Battoir	07.03.2036	0.56%	65'500.-	1'181'750.-
Postfinance	ZUP Bulande	03.01.2029	1.02%	13'000.-	348'000.-
Postfinance	ZUP Bulande	10.10.2033	0.38%	33'000.-	868'000.-
Postfinance	ZUP Bulande	30.06.2031	0.52%	15'000.-	425'000.-

928 Fonds de réserve

Mouvements des fonds de réserve

Fonds de réserve	Solde au 31.12.2022	Attribution	Prélèvement	Solde au 31.12.2023
Fonds affectés				
Fonds de réserve déchets	1'239.65		1'239.65	-
Fonds de réserve épuration (entretien)	6'400.00		6'400.00	-
Fonds de réserve épuration (raccordement)	173'100.00		45'600.00	127'500.00
Fonds de réserve service des eaux	30'400.00		23'474.55	6'925.45
Autres fonds de réserves				
Fonds de réserve Forêts	114'240.00		2'720.00	111'520.00
Fonds de réserve - Antenne 5G	1'333.33	500.00		1'833.33
Fonds de réserve travaux futurs	664'000.00	133'000.00	350'000.00	447'000.00
TOTAL CHF	1'486'705.93	133'500.00	429'434.20	1'190'771.73

Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement positive s'élève à	CHF	332'938.85
Avant les opérations financières suivantes		
Amortissements obligatoires	CHF	- 206'175.00
Amortissements par prélèvements sur fonds réserves	CHF	- 350'000.00
Amortissements supplémentaires	CHF	- 67'000.00
Attributions à fonds de réserve	CHF	- 133'500.00
Prélèvements à fonds de réserve	CHF	429'434.20
Résultat de l'exercice	CHF	5'698.05

Plafond d'endettement et cautionnement

Endettement brut (920+922+923)	CHF	3'602'983.-
Part aux dettes effectives des associations intercommunales	CHF	338'481.-

Le plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026 à CHF 6'500'000 est respecté.

Conclusion :

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Mesdames et Messieurs les conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Décision :

Le Conseil général d'Arnex-sur-Orbe

- Vu le préavis municipal no. 14/2024 relatif aux comptes 2023, adopté par la Municipalité en séance du 29 avril 2024 ;
- Oui le rapport de la commission de gestion chargée d'étudier les comptes 2023;
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour ;

Décide

- ⇒ d'accepter les comptes communaux 2023
- ⇒ d'attribuer l'excédent de recettes de CHF 5'698.05 au capital, qui s'élèvera après cette opération à CHF 2'244'859.88
- ⇒ de donner décharge à la municipalité et à la bourse communale pour la gestion et les comptes 2023

Nous vous prions d'agrèer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic



Reynold Michel

La secrétaire



Danièle Michon-Gremion

Annexe : Comptes de fonctionnement et bilan 2023